

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
TOULON - BP 5502 - 83097 TOULON
CEDEX
BP 5502
83097 TOULON CEDEX

L'Officier du Ministère Public

à

MAITRE DEHAN YOHAN
174 RUE DE COURCELLES
75017 PARIS

Références à rappeler : RO - PV
AFM

Référence :

Rédacteur :

Cher Maître,

Il a été pris bonne note de votre intervention aux intérêts de Mr

lequel est poursuivi,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois 006096 CONDUITE D'UN VEHICULE SANS LAISSER UNE DISTANCE DE SECURITE AVEC LE VEHICULE QUI PRECEDE ART.R.412-12 §I, §II C.ROUTE. ART.R.412-12 §V, §VI C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à _____ en date du _____
, par procès verbal n° _____ ressé par _____
immatriculé(s) : _____ vec le(s) véhicule(s)

Faisant suite à votre correspondance, et après examen du dossier, je vous informe qu'il est mis fin à l'exercice des poursuites à l'encontre de Mr

Votre client en a été informé également par courrier ce jour.

Je vous prie de croire, Cher Maître, à l'assurance de ma parfaite considération.

Fait à TOULON CEDEX, le 06/01/2022

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

